

Comptabilité M22

La gestion financière assistée



Adapté aux attentes des établissements, le logiciel facilite la mission des services comptables et financiers.

Conçu dans une logique de réponse pragmatique aux besoins des gestionnaires, le logiciel dispose d'un panel de fonctionnalités immédiatement accessibles et simples à utiliser.

+ Ses avantages

- Sa large couverture fonctionnelle
- Sa structure multiaxes : budgets, analytique et ses fonctions de recherche
- Les normes et maquettes embarquées
- Ses pièces jointes intégrées
- Ses outils de dématérialisation

👤 Vos bénéfices

- Le choix d'une solution « clés en main »
- L'accès immédiat à l'information sous de multiples prismes et des gains de productivité
- La sécurité et la conformité réglementaires
- La centralisation et la disponibilité de l'information
- Le choix d'une solution tournée vers l'avenir

⚙️ Ses fonctionnalités

- Gestion multi établissements, multi budgets et multi exercices (pluri-annualité)
- Intégration des maquettes budgétaires réglementaires (budgets, comptes administratifs...)
- Chaîne complète de liquidation avec contrôle en temps réel : budget, réalisé, disponible
- Engagements : suivi, report, solde total ou partiel, lien avec le bon de commande scanné
- Gestion et suivi des marchés publics : lots, avenants, titulaires, bordereaux de prix...
- Comptabilité analytique : sections d'imputations EHPAD, multi-niveaux et multiaxes, éditions associées
- Situations budgétaires et fiches comptables (opérations, programmes, services, UF, mesures nouvelles,...)
- Recherches d'écritures par sélections multicritères avec visualisation des PJ dématérialisées
- Tableaux et représentations graphiques
- Simulation, préparation, édition et dématérialisation des budgets, des DM et du CA (EPRD, ERRD)
- Intégration des mandats de paie
- Intégration des mandats d'amortissement des biens et d'annuités d'emprunts
- Dématérialisation PES v2
- Gestion documentaire intégrée (pièces jointes)
- Lien vers l'outil de dématérialisation des envois des budgets et CA pour les ARS (HAPI)
- Dématérialisation TELEBUDGET/TELECA pour les conseils départementaux
- Lien vers la plateforme CERIG pour le transfert, la signature électronique et le suivi des flux de dépenses, recettes et des actes budgétaires vers la DGIP et le contrôle de légalité
- Interface en mode «Service» avec la plateforme CHORUS Pro pour la dématérialisation des factures

conception - développement - maintenance informatique

12, rue des Capucines - 87260 Pierre-Buffière
tél. 05 55 48 45 00 - fax : 05 55 48 45 13
www.cerig.fr - courrier@cerig.info

 CERIG
Voir loin, être proche.